



Photo: Ioanna Berthoud-Papandropoulou

Archives Jean Piaget | Séminaire interdisciplinaire | 2020

Recherches et applications pédagogiques

Mercredi 1 avril

Jean Piaget, diplomate de l'internationalisme éducatif.

Du Bureau international d'éducation à l'Unesco (1929-1968).

par Rita Hofstetter, Professeure, Université de Genève et Bernard Schneuwly, Professeur honoraire, Université de Genève

Rita Hofstetter est historienne de l'éducation et professeure à l'Université de Genève. Elle est présidente des Archives Institut J.-J. Rousseau et co-dirige l'Équipe de recherche en histoire sociale de l'éducation (ERHISE). Ses chantiers de recherche (xix^e-xx^e siècles) : déploiements des sciences de l'éducation ; construction de l'État enseignant et des savoirs de référence des formations enseignantes ; sociogenèses des internationalismes éducatifs (dont l'histoire du Bureau international d'éducation).

Bernard Schneuwly est professeur honoraire de didactique des langues de l'Université de Genève. Il travaille sur les méthodes d'enseignement de l'expression orale et écrite, la construction des objets d'enseignement dans les classes de français, l'histoire de l'enseignement de la langue première, le rapport entre enseignement et apprentissage dans une perspective historico-culturelle et l'histoire de la didactique et des sciences de l'éducation.

Résumé de la conférence

Parmi les traits marquants de la trajectoire de Jean Piaget, sa « fidélité » à l'Institut Rousseau et à son Bureau international d'éducation, BIE que le savant dirige depuis sa transformation en une agence intergouvernementale jusqu'à son intégration complète dans l'UNESCO (1929-1968).



Photo: Ioanna Berthoud-Papandropoulou

[résumé de la conférence de R. Hofstetter et B. Schneuwly, suite]

« Le regard en haut, les pieds sur le sol » (1929) : tel est le profil attendu du tout jeune directeur, enjoint de démarcher tous les gouvernements de la planète pour qu'ils s'affilient au BIE et œuvrent à construire la paix sur terre par la science et l'éducation. Autrement dit, faire du BIE un catalyseur de l'« internationalisme éducatif », mû par un élan réformiste porté par la flèche du progrès qui est celle aussi de la science.

A partir de volumineuses archives, correspondances croisées, rapports, enquêtes, publications, nous examinerons la diplomatie mise en œuvre par Piaget pour relever ce défi. Comment le savant se positionne-t-il à l'heure de convier tous les gouvernements à des conférences internationales destinées à résoudre les problèmes éducatifs brûlants de la planète en élaborant collégalement des recommandations, regardées comme une « charte des aspirations mondiales l'instruction publique » ?

Sa quête d'universalité place le BIE dans une situation contradictoire, où Piaget devra redoubler de diplomatie : prôner un apolitisme pour intervenir au niveau gouvernemental ; réciproquement agir sur l'école publique, chasse gardée des nations, afin de construire une coopération inter-nationale. Un pari universaliste plus délicat encore dans le contexte de l'exacerbation des nationalismes au fil des années trente, puis des revendications d'indépendance des colonies dans l'après-guerre.

Epaulé de son directeur adjoint, Pedro Rossellò, Piaget tentera d'y expérimenter, à une échelle intergouvernementale et internationale, les méthodes mêmes de la coopération et du self-government qu'il a théorisées, démontrant que celles-ci facilitent le passage de l'égoïsme à la réciprocité, autrement dit au jugement moral¹ et l'accès à la rationalité. Le BIE aurait-il servi d'aiguillon à Piaget pour développer ses théories éducatives et, accessoirement, de tribune pour élargir encore la renommée de ses travaux ?

¹ Jean Piaget, *Le jugement moral chez l'enfant*, Paris, Puf, 1932.